FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION FÉDÉRALE DES COMPÉTITIONS

RÉCLAMATION

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport: .....

Fonction :

☐ 1° Arbitre ☐ 2° Arbitre ☐ 3° Arbitre
☐ Marqueur ☐ Chronométreur ☐ Chronométreur des tirs
☐ Aide-marqueur ☐ Délégué du club
☐ Délégué Fédéral ☐ Commissaire ☐ Observateur
☐ Capitaine A ☐ Capitaine B
☐ Entraîneur A ☐ Entraîneur B

RENCONTRE

☐ PRO A ☐ PRO B ☐ Coupes et Trophées
☐ NM1 ☐ NM2 ☐ NM3
☐ LFB ☐ LF2 ☐ NF1 ☐ NF2 ☐ NF3
☐ Autre compétition (préciser) : .....

Date : Lieu : N° rencontre :

Equipe A : Equipe B :

Score au moment de l'erreur supposée : A : ..... B : .....

Score final : A : ..... B : .....

MOMENT DE LA RECLAMATION

- L'erreur supposée commise a eu lieu :
  ☐ Avant la rencontre ☐ Pendant la rencontre ☐ Après la fin de temps de jeu ☐ Après la signature FDM
- Si l'erreur supposée commise a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période et à quel moment :
  ☐ 1er QT ☐ 2ème QT ☐ 3ème QT ☐ 4ème QT Prolongation(s) : ☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐...
- Temps affiché au chronomètre de jeu au moment du dépôt de la réclamation : .....
- Au moment de l'erreur supposée commise, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : ☐ Oui ☐ Non
- Au moment de l'erreur supposée, le ballon était vivant : ☐ Oui ☐ Non

LA FEUILLE DE MARQUE

- La réclamation a-t-elle été déposée immédiatement si le ballon était mort, ou au 1er ballon mort suivant l'erreur supposée commise si le ballon était vivant ? ☐ Oui ☐ Non
  Si non, pourquoi ? .....
- La feuille de marque a été renseignée au verso par l'arbitre sous la dictée de l'entraineur ou du capitaine plaignant : ☐ Oui ☐ Non
  Si non, pourquoi ? .....
- Le capitaine réclamant a signé la case réclamation au recto de la feuille de marque : ☐ Oui ☐ Non
- Est-ce AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? ☐ Avant ☐ Après
- L'aide arbitre, les officiels de table de marque et le responsable de l'organisation ont remis leurs rapports à l'arbitre : ☐ Oui ☐ Non
  Si non, pourquoi ? .....
- Les capitaines ou entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné le verso de la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : ☐ Oui ☐ Non
  Si non, pourquoi ? .....
- Un chèque par réclamation du montant défini par les Dispositions Financières FFBB de la saison en cours a-t-il bien été transmis au 1er arbitre par l'équipe réclamante au moment de son enregistrement : ☐ Oui ☐ Non
  Si non, cela a-t-il bien été notifié aux équipes et sur la feuille de marque ? ☐ Oui ☐ Non

NATURE DES FAITS

Utiliser le verso de cet imprimé pour rédiger votre rapport avec précision

Fait à le

Signature

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard dans les jours ouvrables suivant immédiatement la rencontre et si possible dans les 24 heures à :

Championnats de France et Trophées :
FFBB - Commission Fédérale des Compétitions – Activité des Officiels
117, rue du Château des Rentiers - BP 403 – 75013 PARIS – Tel : 01.53.94.25.37 Fax : 01.53.94.26.84

Championnats et Compétitions LNB, NM1, LFB et Coupes de France :
FFBB - Commission HNO
117, rue du Château des Rentiers - BP 403 – 75013 PARIS – Tel : 01.53.94.25.77 Fax : 01.53.94.25.86

Championnats Régionaux ou Départementaux et Coupes : à la Ligue ou au Comité Départemental organisateur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION FÉDÉRALE DES COMPETITIONS

RÉCLAMATION

Décrire **avec précision** le déroulement des actions avant, pendant et (ou) après l'erreur supposée commise.